

Afficher le communiqué

Titre :	Négociations entre les musiciens et les producteurs d'émission de télévision : la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec demande la nomination d'un arbitre
N° de la requête :	246325
N° de bordereau :	1765827-1-1
Langue :	Français
Statut :	Diffusé
Heure de diffusion (HE) :	25/01/17 6 h 00
Version :	2 de 2
 Accès restreint :	Non

Négociations entre les musiciens et les producteurs d'émission de télévision : la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec demande la nomination d'un arbitre

MONTRÉAL, le 25 janv. 2017 /CNW Telbec/ - Suite à l'échec de la médiation intervenue entre la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), la GMMQ a annoncé aujourd'hui l'envoi d'une demande d'arbitrage au ministre de la Culture et des Communications. Cette demande a été transmise conformément à la Loi québécoise sur le statut de l'artiste afin qu'un arbitre détermine les conditions d'engagement des musiciens qui œuvrent sur une émission de télévision produite par un producteur membre de l'AQPM. Les négociations étaient engagées depuis le mois de novembre 2013 et sept rencontres ont été tenues en présence d'une médiatrice depuis novembre 2015. « *Même après de longues négociations, l'AQPM est demeurée sur ses positions avec une offre monétaire inacceptable, qui s'apparente à un net recul des conditions de travail de nos membres. Les positions des deux parties sont maintenant irréconciliables* » constate le président de la GMMQ, Luc Fortin.

À propos de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec

La GMMQ représente plus de 3200 musiciens professionnels au Québec. Elle est accréditée et reconnue par les instances fédérale et provinciale afin de représenter les musiciens lors de la négociation collective de leurs conditions d'engagement. La GMMQ a pour mission de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution indispensable des musiciens professionnels à la société en représentant et en défendant leurs intérêts artistiques, sociaux et économiques.

SOURCE : Guilde des musiciens du Québec

Renseignements :

Renseignements et demandes d'entrevues : Alexis Pitkevicht, Responsable des communications et des relations publiques, (514) 842-2866 poste 229, communications@gmmq.com